Image not found or type unknown

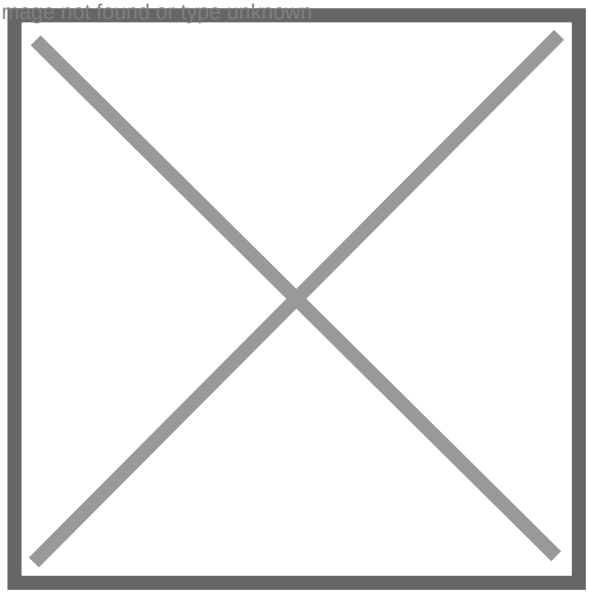

Question juridique pour mes cours??

Par **nathalie**, le **26/01/2009** à **06:43**

bonjours tous le monde

je souhaite calculer le délai de carence entre deux CDD.

- Date du précédent CDD : du lundi 3 juin au vendredi 9 août 2008
elle trouve 67 jours calendaires du 3/06 au 30/06 = 27 jours
du 01/07 au 31/07 = 31 jours
du 01/08 au 09/08 = 9 jours
total 67 jours
or on lui que c'est 68 jours calendaires, donc que c'est faux, pourquoi?

Ensuite, sachant que la durée du CDD est supérieure à 14 jours
il faut faire le calcul suivant 68 (67?)* 1/3 soit environ 23 jours (arrondi au supérieur)

-L'entreprise est ouverte 5 j /7 j
23/5 = 4,6 semaines soit 4 semaines et 4 jours : là je ne comprends plus, pourquoi 4 semaines et 4 jours alors qu'il y écrit 4,6 ?

Ensuite il faut tenir compte d'un jour férié : le 15/08 et donc ajouter un jour

Ils disent que cela fait 4 semaines et 4 jours de carence soit jusqu'au vendredi 12 septembre inclus. trouvé sur Internet

Auriez-vous une explication compréhensible à me proposer afin que je soit capable de calculer le délai de carence entre les CDD.

Aucun site Internet explique correctement ce sujet épineux

merci d'avance pour votre aide

Par **Visiteur**, le **26/01/2009** à **10:58**

bonjour,

le délai de carence se calcule sur la base de la durée du cdd en jours calendaire

si plus de 14 jours de cdd.. le délai est égal au tiers (ça tu as compris)....

maintenant que tu as le délai de carence... la durée correspond aux jours d'ouvertures de l'entreprise... (les jours fériés ne sont pas décomptés comme jour d'ouverture)

exemple,

délai de carence de 15 jours - pour la durée tu comptes uniquement les jours d'ouvertures de l'entreprise.. (soit du lundi au vendredi)

donc ton exemple est bon.. si tu rectifies les dates .....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés